



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Municipalité d'Entrelacs est à la recherche d'une personne dynamique, rigoureuse et mobilisatrice, afin de combler un poste permanent en tant que ***Directeur(trice) de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.***

Relevant de la direction générale, la personne titulaire joue un rôle stratégique dans la planification, la gestion et la mise en œuvre de projets structurants touchant le développement du territoire, l'application de la réglementation urbanistique. Il est responsable de la mise en application des décisions inhérentes à son service, incluant celles provenant du conseil municipal. Il voit à l'élaboration des politiques, des procédures et des directives permettant d'assurer une saine gestion de son département. Il est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et physiques de son Service.

Responsabilités principales

- Planifier, organiser et superviser l'ensemble des activités et employés du service;
- Établir les priorités d'intervention du service;
- Accompagner les citoyens, promoteurs et professionnels dans leurs projets, en offrant un service client professionnel et éclairé.
- Analyser des dossiers urbanistiques de la municipalité et en faire rapport à la direction générale;
- Assurer l'application et la mise à jour de la réglementation municipale (zonage, lotissement, construction, permis, certificats, nuisances, environnement, etc.).
- Voir au respect et à l'application des différentes lois provinciales en matière d'urbanisme;
- Assurer la gestion, la planification et l'évolution de la réglementation liée à l'urbanisme, notamment le plan d'urbanisme, les amendements et les règlements en concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC;
- Procéder à la rédaction des projets de règlement en matière d'urbanisme et de les présenter lors des consultations publiques;
- Préparer et présenter des dossiers au conseil municipal, aux comités consultatifs (ex. CCU) et aux partenaires externes;
- Superviser et/ou préparer les dossiers pénaux et représenter la Municipalité d'Entrelacs en cour, le cas échéant;
- Être proactif en aménagement, en environnement et en développement du territoire;
- Élaborer, mettre en œuvre et suivre les plans d'urbanisme et les projets de développement;
- Assurer une veille sur les programmes de subventions, les tendances en aménagement et les obligations légales;
- Gérer le budget du service et superviser le personnel sous sa responsabilité;
- Contribuer activement aux réflexions stratégiques et au développement harmonieux du territoire.

Qualifications recherchées

- Détenir un diplôme universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire
 - Minimum de 3 à 5 ans d'expérience pertinente, de préférence en milieu municipal.
 - Excellente connaissance des lois et règlements applicables (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur les compétences municipales, Code de construction, etc.).
 - Maîtrise des outils informatiques et logiciels spécialisés (suite Office et PG Solutions)
 - Grande capacité d'analyse, de planification, d'organisation et d'ouverture.
 - Habiletés reconnues en communication, relations de travail et en gestion de projet
 - Leadership mobilisateur et sens aigu du service aux citoyens.
-



Entrelacs

Conditions de travail

- Poste cadre, 35 heures par semaine
- Horaire du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h
- Salaire concurrentiel selon la politique en vigueur et l'expérience
- Gamme complète d'avantages sociaux, congés mobiles, congés de maladie rémunérés, assurances collectives, REER collectif, etc.)

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le **12 décembre 2025, à 16 h**, aux coordonnées suivantes :

Municipalité d'Entrelacs

A/S Martine Guindon, directrice générale et greffière-trésorière

2351 chemin d'Entrelacs

Entrelacs, QC, J0T 2E0

450 228-2529 poste 7216

dg@entrelacs.com

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, cependant, seulement ceux dont la candidature sera retenue seront contactés pour une entrevue. Dans le but d'alléger le texte, le genre masculin a été privilégié et désigne à la fois les hommes et les femmes.